

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. LEFEVRE

Date et signature (2) : .....

07 SEP. 1999



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Arts plastiques : Dessin d'après nature - Initiation

CODE DE L'U.F. (3)	6111 21 0 21 51	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-----------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :                       (1) transition                       (1) qualification  
 du degré :                       (1) inférieur                       (1) supérieur

 (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui     (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



**Finalités de l'unité de formation**

**1° Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2° Finalités particulières**

Regarder : démarche indispensable à accomplir, fonction naturelle à exercer pleinement avant de pouvoir dessiner efficacement sur le vif, de mémoire et d'imagination, les yeux du coeur et de l'esprit intervenant dans la vision globale autant que les yeux du corps. L'importance du rôle de l'anatomie dans l'Art sera soulignée.

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de développer la qualité de la vision;
- d'acquérir la maîtrise en dessin d'observation;
- d'apprendre à regarder, à voir, à comprendre, à aimer les êtres et les choses, et à apprécier la vie telle qu'elle se présente à nos yeux;
- de développer son sens artistique.

## Annexe 2

### Capacités préalables requises

#### 2.1. Capacités

- Construire des réponses à des questions globales sur le contenu de messages, de types variés, d'un niveau de langue courante.
- Utiliser, à l'oral, un niveau de langue approprié à la situation de communication.
- Ecrire, en démontrant une connaissance suffisante de la langue, un message d'un niveau de langue courante, de type varié (informatif, narratif ou expressif), de plus de vingt lignes, de production personnelle ou sous la dictée.
- Résumer un livre ou un article de presse lu.
- Adapter le niveau de langue choisi (à l'oral et/ou à l'écrit) à une situation de communication.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- CESI
- CTSI

Annexe 3

Constitution de groupes ou regroupement

Aucune recommandation particulière.

Programme du(des) cours

En situation d'observation d'un modèle, au moyen de : crayons, mine de plomb, négro, fusains, craie noire, gommes - traits, produisant valeurs dégradées, aplats de différentes intensités de gris sur les papiers usuels, l'étudiant sera capable de :

- procéder à l'analyse visuelle de créations graphiques (livres, diapositives, épiscopes, oeuvres originales...) illustrant "la perception visuelle";
- procéder à l'analyse visuelle et au dessin des structures internes (osseuse et musculaire) de la personne et préciser l'influence de ces structures sur l'aspect extérieur du corps humain;
- se constituer une documentation utile sur les différents supports et moyens graphiques propres au dessin;
- réaliser des dessins d'après nature en mettant en oeuvre : notions de perspective, proportions, lumière et ombre, traits et valeurs dégradées;

et, pour atteindre ce niveau de compétence,

- de mobiliser de manière opérationnelle des connaissances, des savoir-faire concernant :
  - . les surfaces , volumes géométriques en perspective;
  - . les objets simples, isolés, en groupe, la lumière et l'ombre;
  - . les paysages, notions de perspective aérienne;
  - . les espaces architecturaux, applications de perspective sur le sujet;
  - . le personnage : silhouette, ombres chinoises, attitudes simples et statiques, les proportions, morphologie, anatomie;
  - . le portrait : caractère et proportions, différents éclairages;
  - . les mains et autres détails;
  - . les caractéristiques des principales races humaines - modèles : homme, femme, enfant;
  - . le personnage nu et habillé;
  - . etc.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, face à une mise en situation, à partir de consignes précisant la nature des croquis, le format d'exécution et le temps imparti pour la réalisation, de mobiliser une capacité de dessiner conduisant à produire un nombre important d'esquisses et autant de dessins d'observation plus aboutis.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du choix judicieux de l'angle de vue;
- d'une réalisation graphique originale et personnelle;
- d'une mise en page mettant en valeur le sujet dessiné.

## Annexe 6

### Profil du (des) chargé(s) de cours

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.